

n'est pas parce que la région atlantique connaît les plus hauts chiffres de chômage et les plus bas niveaux de revenus qu'il nous faut être des victimes tout indiquées de l'actuelle vague de mises à pied. Qu'une société de la Couronne engagée dans un domaine uniquement de compétence fédérale—comme ce service de transbordeur, qui a été une des conditions essentielles de notre entrée dans la Confédération en 1873—contribue autant au chômage est tout à fait déplorable. J'exhorte donc le ministre ou son représentant à veiller tout particulièrement à amoindrir la gêne économique qui s'abattra sur nos gens par suite de ce nouveau coup.

**M. J. A. Byrne (secrétaire parlementaire du ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, après avoir reçu avis que ce sujet serait soulevé ce soir, nous avons éprouvé, peut-être à cause du congé, de la difficulté à obtenir des chiffres sur les congédiements dont on s'est plaint dans la question posée cet après-midi.

Je dois répondre quant aux prétendus renvois massifs dans le service de transbordement Borden-Tormentine. Je n'étais pas au

courant des autres questions que le député de Queens devait aborder ce soir à propos de la suspension des services de l'aéroport, etc. Comme le gouvernement lui-même, je regrette que l'île ait éprouvé des difficultés par suite de chômage dans les services de transport. Néanmoins, l'incident particulier dont on se plaint ne peut être la principale cause de chômage dans l'île du Prince-Édouard. J'ai pu savoir que deux transbordeurs font le service entre Borden et Tormentine: le *Prince Edward Island* et l'*Abegweit*. Deux hommes ont été congédiés à bord de chacun de ces navires, ce qui veut dire qu'un membre de chaque quart sur chaque navire a été congédié.

Cela ne semble pas créer de problème grave. Le National-Canadien nous a assurés que l'élimination d'un homme par quart ne présente aucun risque, et n'entraînera pas d'inefficacité dans le service de bac. En fait, c'est le contraire qui est vrai. Le National-Canadien est prêt à soutenir que cette mesure apportera une contribution importante à l'efficacité des opérations.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 50.)